Je vais prendre l'instance du député en considération et voir si on ne peut pas assouplir les dispositions pour tenir compte du facteur qu'il a évoqué.

M. le Président: Je dois informer la Chambre que la période des questions est maintenant terminée.

Je tiens à dire au député de Prince-Albert que je sais qu'il a demandé la parole, et que je tâcherai d'en tenir compte demain.

QUESTION DE PRIVILÈGE

ON PRÉTEND QUE DES PROPOS ANTIRÉGLEMENTAIRES ONT ÉTÉ TENUS

M. Vic Althouse (Humboldt—Lake Centre): Monsieur le Président, en conformité des dispositions du Règlement selon lesquelles la question de privilège doit être soulevée aussitôt que possible après la période des questions, je vous prie, Votre Honneur, de bien vouloir vérifier dans les bleus les réponses de la ministre du Commerce extérieur (M^{lle} Carney).

Dans le feu de l'action on ne distingue pas toujours ce qui se dit, mais j'ai cru entendre, en provenance de la ministre, qu'on m'accusait de répandre des faussetés.

Ces propos ne sont pas réglementaires, ils contrastent avec l'opinion des députés et, de façon générale, on se garde d'en tenir de semblables à la Chambre.

La situation est d'autant plus pénible pour le gouvernement et l'ensemble des Canadiens qu'on ne fait que commencer à connaître les faits relatifs à l'accord et aux négociations. A mesure que nous tentons d'apprendre ce que savent déjà le négociateur canadien et les représentants des divers secteurs qui ont pris part aux discussions, la ministre devrait s'abstenir de faire des reproches à ceux qui nous révèlent ces faits et de m'accuser de répandre des faussetés. Les industriels sont très au courant de ces faits, même si la ministre les ignore peut-être encore.

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, je crois connaître aussi bien que n'importe qui à la Chambre les détails d'un accord que j'ai aidé à négocier.

Je puis affirmer très clairement que l'allégation concernent la production de volaille n'est pas vraie.

M. Keeper: Allez-vous vous rétracter?

Mlle Carney: Monsieur le Président, je sais que si vous jugez mon langage antiparlementaire, vous allez me demander de me rétracter.

M. le Président: J'ai écouté les commentaires du député de Humboldt—Lake Centre (M. Althouse) et de la ministre. Après avoir vérifié le compte rendu, je ferai rapport à la Chambre.

Déclarations de ministres

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

PÉTITIONS

RÉPONSES DU GOUVERNEMENT

L'hon. Doug Lewis (ministre d'État et ministre d'État (Conseil du Trésor)): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 106(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à la pétition n° 332-2989.

LA SÉCURITÉ SOCIALE

LA PROCLAMATION DE LA SEMAINE DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE DANS LE DOMAINE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE—LE SOIXANTIÈME ANNIVERSAIRE DE L'ASSOCIATION

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bienêtre social): Monsieur le président, la semaine du 4 au 10 octobre a été proclamée «Semaine de la coopération internationale dans le domaine de la sécurité sociale» par l'Association internationale de sécurité sociale. Au cours de cette semaine, qui marquera également le soixantième anniversaire de l'Association, les États partout dans le monde ont été invités à réfléchir aux avantages qu'ils ont retirés, chacun, en travaillant avec les autres en vue de l'établissement de systèmes de sécurité sociale qui répondent plus complètement aux besoins et aux espoirs de nos citoyens.

• (1510)

Les institutions canadiennes membres de l'Association internationale de sécurité sociale, soit le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social et la Régie des rentes du Québec, ont joué un rôle très actif dans les travaux de cette association vitale et continueront de le faire.

Le Canada, dont les habitants ont des origines un peu partout dans le monde, reconnaît l'importance de la coopération internationale dans le domaine de la sécurité sociale. La coopération la plus concrète et la mieux connue, est, sans doute, les accords de sécurité sociale que le Canada a conclus ces dernières années. Ces accords profitent à plusieurs milliers de nos compatriotes.

En ma qualité de ministre de Santé et Bien-être social, j'ai eu l'honneur de signer onze accords: avec l'Autriche, la Barbade, le Danemark, la Finlande, la République fédérale d'Allemagne, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Norvège, Sainte-Lucie, l'Espagne et la Suède. J'espère en signer d'autres à l'avenir.